Nations Unies S/PV.4462 (Resumption 1)



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4462e séance

Mercredi 30 janvier 2002, à 15 heures
New York

Président :	M. Gayan	(Maurice)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Franco
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Levitte
	Guinée	M. Boubacar Diallo
	Irlande	Mme O'Donnell
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Norvège	M. Kolby
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	M. Mahbubani

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2002/80 et Corr.1)

02-23650 (F)



La séance est reprise à 15 h 5.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Espagne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de parler au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie – et les pays associés, Chypre, Malte et la Turquie, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen, l'Islande et le Lichtenstein, se rallient à cette déclaration.

C'est vraiment un plaisir de souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. Nous lui redisons nos sincères remerciements, à lui ainsi qu'à tout le personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), pour la façon remarquable dont ils s'acquittent du mandat qui leur a été confié par le Conseil de sécurité.

Nous tenons aussi à saluer le Ministre d'État chargé des affaires étrangères et de la coopération, M. José Ramos-Horta. Nos remerciements et nos éloges vont au peuple du Timor oriental, parce que sans son appui, les progrès extraordinaires réalisés cette année n'auraient pas été possibles.

L'année 2002 est celle de la naissance d'un nouveau pays qui deviendra Membre de l'Organisation des Nations Unies : le 20 mai sera le jour de l'indépendance du Timor oriental et une date dont l'Organisation se souviendra avec fierté et satisfaction. Cependant, nous voulons souligner que ce ne sera pas le dernier jour de l'appui des Nations Unies au Timor oriental. Il est indispensable de garantir la sécurité du pays, ainsi que la viabilité et la stabilité du futur gouvernement à mesure que l'ATNUTO lui transfèrera des responsabilités. L'Union européenne appuie avec fermeté la recommandation du Secrétaire général visant à ce que le mandat de l'ATNUTO soit prorogé jusqu'au 20 mai. Nous soutenons aussi des propositions concernant le retrait progressif de la présence de l'ONU et une mission appelée à succéder à l'ATNUTO pour une période prévue de deux ans après l'indépendance.

L'Union européenne a déjà souscrit à la recommandation du Secrétaire général visant à ce que cette mission soit une mission intégrée de tous les services de l'ONU. Nous rendons hommage à la cohérence du dernier rapport du Secrétaire général (S/2002/80), avec les propositions qu'il avait présentées dans son rapport (S/2001/983) d'octobre dernier. Nous attendons avec intérêt d'autres propositions concrètes, qui viendront en temps opportun.

Depuis la parution du rapport du Secrétaire général d'octobre dernier, le rythme des progrès vers l'indépendance s'est accéléré. Les conditions de sécurité se sont améliorées. Une nouvelle Constitution fait l'objet d'un débat intense au sein de l'Assemblée constituante avec l'assistance, entre autres, de l'Union européenne. Les élections présidentielles auront lieu le 14 avril.

Nous félicitons par conséquent l'ATNUTO et le peuple du Timor oriental du nombre croissant de responsabilités que les institutions locales sont en train d'assumer dans des domaines tels que l'administration publique, la sécurité et les affaires économiques et sociales.

Nous reconnaissons également le rôle essentiel que le Gouvernement indonésien joue sous la direction de la Présidente Megawati Soekarnoputri. Les relations avec l'Indonésie s'améliorent progressivement, bien que des questions importantes telles que la coopération dans les enquêtes sur les crimes graves et les violations des droits de l'homme, dans le versement des pensions et la délimitation de la frontière commune soient toujours en souffrance.

Malgré ces réalisations, des défis majeurs se posent toujours pour que le processus de transition réussisse. Plusieurs incidents de violence politique dont nous avons été informés devraient nous rappeler la nécessité de disposer de conduits adéquats pour exprimer les divergences et la diversité des options politiques. Une intégration pleine et pacifique des différents courants d'opinion par l'entremise des partis politiques sera essentielle à la transition vers la démocratie.

Lors des élections tenues en août 2001, le peuple du Timor oriental a démontré sa maturité politique. Les prochaines élections du 14 avril devraient avoir lieu d'une manière non moins pacifique et transparente.

En dépit du fait que la menace de la milice, le long de la frontière avec l'Indonésie, continue de se poser à long terme, nous notons que le Secrétaire général juge possible de planifier une reprise progressive des responsabilités en matière de sécurité par les institutions timoraises. Nous appuyons la proposition du Secrétaire général visant à réduire les éléments de police militaire et civile de l'ATNUTO, d'ici l'indépendance. Nous prenons note de ses remarques selon lesquelles la situation sécuritaire, une formation adéquate et la fourniture d'équipements appropriés à la Force de défense et au Service de police du Timor oriental affecteront directement les plans de réduction.

Le succès au Timor oriental dépendra surtout de la réconciliation. Au cours des derniers mois, les réfugiés ont continué de revenir, bien qu'il en reste encore beaucoup dans des camps au Timor occidental. Les efforts doivent se poursuivre pour encourager les contacts transfrontaliers, promouvoir la confiance mutuelle et régler le problème du paiement des retraites.

Mais la réconciliation doit être scellée par la justice. Nous nous félicitons de la récente création de la Commission vérité, réception et réconciliation. La poursuite des travaux des tribunaux et du Procureur général seront des mesures importantes dans cette direction.

L'Union européenne appelle de nouveau le Gouvernement indonésien à assurer le fonctionnement rapide du Tribunal spécial des droits de l'homme, avec un mandat conforme aux normes internationales et dont la juridiction couvrirait l'ensemble des violations des droits de l'homme. À cet égard, nous nous félicitons de la nomination par le Gouvernement indonésien de juges au Tribunal spécial des droits de l'homme et rappelons l'urgence de rendre le Tribunal opérationnel. Nous sommes convaincus que la coopération avec l'ATNUTO dans le domaine judiciaire connaîtra les mêmes progrès. L'Union européenne est disposée à fournir une assistance technique aux juges et aux procureurs du Tribunal spécial.

Nous espérons une évolution parallèle dans le domaine économique et celui des services sociaux. Le rapport du Secrétaire général contient quelques bonnes nouvelles, montrant que l'activité économique progresse. La communauté internationale a un important rôle à jouer dans le soutien à l'économie du Timor oriental. Il est temps de passer à une relation fondée sur des objectifs de développement. La communauté des donateurs doit fournir une aide, même après l'indépendance.

La perception des recettes, issues de ressources naturelles, et leur investissement seront essentiels. En devenant moins dépendant des donateurs internationaux et en évoluant vers la stabilité, fondé sur des institutions saines et des relations pacifiques avec ses voisins, il attirera les investisseurs étrangers.

Alors que d'autres pays dans le monde s'affaiblissent après un conflit ou une catastrophe naturelle, nous espérons que le succès du Timor oriental apparaîtra moins comme une exception et davantage comme un précédent.

La date du 20 mai pourrait bien devenir un jalon essentiel dans l'histoire souvent troublée du maintien de la paix des Nations Unies. Nous apprenons par cette méthode difficile, l'essai et l'erreur – ou peut-être s'agit-il dans ce cas « d'essai et de réussite ».

En mai, un nouvel État naîtra et l'ONU – c'est-à-dire nous tous – aura des raisons d'être fière. Il nous appartient maintenant à tous de faire aboutir le processus et d'aider notre nouveau frère à entrer d'un pied sûr dans un monde exigeant mais plein de promesses.

Le Président (*parle an anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Satoh (Japon) (*parle an anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui sur cet important sujet. Je me félicite du rapport au Conseil de sécurité du Secrétaire général Kofi Annan, daté du 17 janvier, sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Je voudrais également exprimer ma satisfaction des exposés faits aujourd'hui par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et par le Ministre principal des affaires étrangères et de la coopération du Timor oriental, M. José Ramos-Horta.

Je voudrais exprimer une nouvelle fois, au nom du Gouvernement japonais, notre vive gratitude pour la contribution que l'ATNUTO a fournie aux efforts visant à réaliser l'indépendance du Timor oriental et pour l'autorité dont M. de Mello a fait montre durant le

processus. Naturellement, le Gouvernement japonais soutient la prorogation du mandat de l'ATNUTO, comme le recommande le Secrétaire général dans son rapport, jusqu'au 20 mai prochain – date à laquelle le Timor oriental deviendra indépendant.

Je voudrais également saisir cette occasion pour redire notre admiration au peuple du Timor oriental qui, en coopération avec l'ATNUTO, a fait des efforts résolus pour réaliser son indépendance. Nous voudrions l'encourager à prendre en charge, animé du sens des responsabilités, les tâches restantes jusqu'à l'indépendance, y compris l'adoption de la nouvelle Constitution et la tenue d'élections présidentielles.

Pour sa part, le Gouvernement japonais continuera d'apporter au peuple du Timor oriental et à l'ATNUTO sa pleine coopération et toute son aide en vue d'assurer la stabilité et la prospérité du Timor oriental. Le règlement global de la question des réfugiés du Timor oriental sera extrêmement important pour la stabilité du pays. Reconnaissant ce fait, le Premier Ministre Junichiro Koizumi a récemment annoncé, en réponse à l'appel conjoint de l'Organisation des Nations Unies et du Gouvernement indonésien, que le Japon fournirait une aide de 5,39 millions de dollars pour aider les réfugiés du Timor oriental au Timor occidental se trouvant. Le Premier Ministre Koizumi a également indiqué à M. Xanana Gusmão, ancien Président du Conseil national de la résistance timoraise, qui se trouve au Japon, que le Gouvernement japonais envisage de fournir une aide de 1 million de dollars aux activités de la Commission vérité, réception et réconciliation.

Par ailleurs, le Gouvernement japonais se prépare à envoyer une unité de génie d'environ 700 hommes de ses forces d'autodéfense à la mission de maintien de la paix au Timor oriental. Cette unité envisage de commencer son déploiement sur le terrain en mars et avril, et de travailler à la construction et à la remise en état de routes et ponts, contribuant ainsi à la reconstruction et au développement du Timor oriental.

Nous sommes heureux de prendre note, dans le rapport du Secrétaire général, des progrès réalisés dans la programmation des fonctions et de la structure de la mission de suivi qui succédera à l'ATNUTO. Le Gouvernement japonais estime qu'une présence des Nations Unies est nécessaire pour assurer la stabilité du Timor oriental devenu indépendant. Nous espérons donc que les recommandations du Secrétaire général sur la mission de suivi seront mises au point dès que possible et que le Conseil de sécurité décidera rapidement de créer la mission.

Je voudrais dire clairement à cet égard que le Gouvernement japonais appuie l'idée de financer une composante civile minimal indispensable, comprenant une centaine de fonctions clefs, au moyen des contributions au budget des opérations de maintien de la paix.

L'indépendance du Timor oriental, qui se réalisera bientôt, sera une réussite exemplaire dans un monde où les conflits et l'instabilité sont très répandus. Mais comme je l'ai dit à plusieurs reprises à ce Conseil, il existe encore de nombreuses difficultés pour le Timor oriental, avant et après l'indépendance, et la communauté internationale devra continuer de fournir son appui et sa coopération au peuple du Timor oriental. Conscient de ce fait, le Gouvernement japonais est déterminé à continuer de jouer un rôle important dans les efforts de la communauté internationale pour soutenir le Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur sur ma liste est le représentant du Portugal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Seixas da Costa (Portugal) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais commencer par exprimer combien tous ceux d'entre nous qui se sentent concernés par le processus du Timor oriental nous sont honorés de vous voir présider cette séance. Cela souligne l'importance qu'attache à cette question la présidence de Maurice – dont nous louons les accomplissements – au Conseil de sécurité.

Je ferais preuve de négligence si je ne mentionnais pas ici le symbolisme de la présence de ce Conseil, ce matin, du Premier Ministre australien et de la Ministre d'État de l'Irlande.

Le Portugal souscrit pleinement à la déclaration que vient de prononcer l'Ambassadeur d'Espagne Inocencio Arias, au nom de la présidence de l'Union européenne. Étant donné que nombre de nos points de vue sont contenus dans cette déclaration, je ferai porter ma propre intervention sur certaines questions qui intéressent tout particulièrement mon pays.

Monsieur le Président, comme d'autres, je voudrais commencer par vous remercier d'avoir convoqué cette réunion, et d'avoir donné la possibilité

aux Membres de l'ONU de participer à ce débat. Je voudrais aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, d'avoir pris le temps, sur son calendrier extrêmement chargé à Dili, de venir à New York nous rendre compte des progrès réalisés par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), ainsi que d'avoir exprimé son point de vue sur l'avenir de la présence des Nations Unies au Timor oriental. Mes remerciements vont aussi au Ministre d'État des affaires étrangères et de la coopération, M. José Ramos-Horta, pour avoir partagé avec nous les vues de la direction du Timor oriental.

Je voudrais remercier tout particulièrement le Secrétaire général et ses collaborateurs pour le rapport dont nous sommes saisis. Dans ce rapport, le Secrétaire général réaffirme ses recommandations concernant une mission de maintien de la paix des Nations Unies qui succèdera à l'ATNUTO, ainsi que les mesures actuellement prises pour assurer une transition aussi harmonieuse que possible d'une mission à l'autre. Le fait que le cadre défini il y a plusieurs mois, et longuement discuté avec les Timorais, soit aujourd'hui réaffirmé et renforcé montre clairement à quel point l'ONU connaît bien la situation sur le terrain, et avec quel sérieux elle s'est livrée à l'activité de planification.

Le Portugal appuie pleinement les recommandations contenues dans le paragraphe 104 du rapport du Secrétaire général visant à proroger le mandat actuel de l'ATNUTO jusqu'à la date de l'indépendance. Alors que ce jour historique approche, je pense que nous devons examiner de près ce qui a été fait jusqu'à maintenant, ainsi que la voie qui s'ouvre devant nous.

Nous avons tous à de nombreuses reprises félicité l'ATNUTO pour les progrès réalisés, avec les Timorais et le reste de la communauté internationale, dans le domaine de la sécurité, et dans la vie politique, économique et sociale du Timor oriental. Mais je crois que nous avons pris l'habitude de considérer l'ATNUTO et le Timor oriental comme un succès, et nous prenons souvent cela pour acquis. Nous perdons parfois de vue à quel point la tâche de l'ATNUTO a été difficile et complexe, et le demeure.

Le mandat initial de l'ATNUTO, contenu dans la résolution 1272 (1999), a été approuvé en octobre 1999. Bien que les fonctionnaires de l'ONU soient allés à Dili très peu de temps après, ce n'est pas avant le premier trimestre de l'an 2000 que la mission a été pleinement déployée. Ceci signifie que le présent débat a lieu environ deux ans seulement après le début de l'ATNUTO. Deux ans, c'est vraiment une durée très courte, lorsqu'on a travaillé en partant de zéro, pour créer un environnement sûr, mettre en place un gouvernement démocratique, améliorer les capacités humaines, reconstruire l'infrastructure et redémarrer l'économie.

Nous avons tous de très bonnes raisons d'être fiers, si l'on considère que, deux ans après la violence généralisée qui a suivi la consultation populaire, les Timorais peuvent raisonnablement attendre, non seulement l'indépendance pour laquelle ils ont longuement lutté, mais aussi une administration qui fonctionne, un régime démocratique qui respecte les droits de l'homme, et la perspective d'une économie viable.

En deux ans seulement, la sécurité a été rétablie, la formation de la police locale et des forces de défense est en cours; 192 000 réfugiés sont rentrés et ont pu réintégrer leurs communautés; les systèmes sanitaire et éducatif fonctionnent à nouveau. De nombreuses routes, des ponts, et des bâtiments publics ont été reconstruits; l'eau et l'électricité sont fournis à la population. Une assemblée constituante a été élue, et un Gouvernement transitoire a ensuite été nommé; de nouvelles lois ont été promulguées dans tous les domaines d'activité, les tribunaux et les prisons fonctionnent.

Je crois que nous devrions nous poser la question de savoir combien de missions de l'ONU peuvent se prévaloir de tels résultats. Combien d'entre nos pays peuvent rendre compte d'évolutions similaires en si peu de temps, dans des conditions aussi difficiles? Le Timor oriental a entamé depuis quatre mois le processus d'approbation d'une constitution, et il est sur le point de le voir aboutir. Je ne pense pas qu'il soit possible d'accélérer ce processus, et d'autres avec lui, sans que cela pose des risques graves pour leur viabilité future.

Mon gouvernement est fermement convaincu que toutes ces raisons sont amplement suffisantes pour justifier l'engagement continu de l'ONU et de la communauté internationale au Timor oriental, tout particulièrement après l'indépendance. Le fait que l'ATNUTO et les Timorais aient réalisé tant de choses

milite d'autant plus en faveur d'une continuation du soutien qui leur est apporté, afin qu'ils puissent terminer et consolider les tâches que leur ont confiées le Conseil de sécurité. Toute autre solution serait irresponsable et inacceptable. Ce serait comme punir le bon étudiant parce qu'il a fait tous ses devoirs, et qu'il obtient donc de meilleurs résultats que ses camarades.

La Section III du rapport du Secrétaire général présente de façon assez détaillée les plans pour la transition à la mission des Nations Unies qui succéderait à l'ATNUTO après l'indépendance du Timor oriental. Le Portugal souscrit au cadre et à l'action proposés, ainsi qu'au calendrier envisagé pour ce processus. Nous pensons qu'une mission intégrée de maintien de la paix, qui comprendra des composantes militaire, civile et de police, est la meilleure approche pour aider le Timor oriental après l'indépendance. Nous sommes convaincus qu'un certain nombre de postes d'appui civil devraient être inclus dans cette mission, et financés par les quotes-parts, afin d'assurer la stabilité minimale de la nouvelle administration dans les première étape de l'indépendance.

Je voudrais mettre en lumière les recommandations du Secrétaire général dans le domaine de la sécurité. Nous avons constaté qu'en dépit d'améliorations significatives, des risques subsistent, et que la réduction prévue de la force de maintien de la paix en tient compte. Nous avons noté également que le Secrétaire général établit un lien entre la réduction progressive des composantes militaire et de police de l'ANUTO et les progrès réalisés dans la formation et le caractère opérationnel du Service de police et des Forces de défense du Timor oriental. Nous soutenons fermement cette approche du Secrétaire général, qui se fonde sur une analyse continue de la situation sur le terrain.

L'action du Conseil de sécurité dans son ensemble, et de ses États membres, à titre individuel, a été déterminante pour les progrès du Timor oriental vers l'indépendance. En confiant à l'ATNUTO un mandat très complet, le Conseil n'a pas rendu l'objectif de la mission plus facile, mais il lui a certainement permis de mettre au point une approche très large et intégrée de la paix et de la stabilité dans le pays. Il a permis à l'ONU et à la communauté internationale de développer leur action, en tenant compte du caractère interdépendant des éléments requis pour la stabilité. Nous savons tous que dans le monde d'aujourd'hui, il n'y a plus qu'une très faible distinction entre les problèmes de sécurité et les problèmes politiques, sociaux et économiques. Si l'on veut en régler un, il faut les régler tous de manière coordonnée. La tâche n'est nullement aisée, mais c'est la seule façon de traiter les situations de conflit et d'après conflit, si nous voulons trouver des solutions durables. Cela est aussi valable au Timor oriental qu'ailleurs.

Dans sa déclaration présidentielle du 31 octobre 2001, le Conseil a entériné les recommandations du Secrétaire général concernant la mission au Timor oriental après l'indépendance, y compris la nécessité de garantir le financement d'un certain nombre de postes civils par les quotes-parts. Le Conseil a ainsi clairement fait savoir qu'il continuait d'aider et d'avoir un rôle constructif pour l'indépendance et la stabilité du Timor oriental. Il a également donné au Secrétariat la possibilité de très rapidement jeter les bases d'une stratégie de retrait qui tienne compte des capacités des Nations Unies, de la situation sur le terrain ainsi que des aspirations de la population du pays.

Je pense que, pour la première fois dans l'histoire du maintien de la paix des Nations Unies, l'Organisation analyse l'impact de son retrait d'un pays et essaie de trouver des mesures opportunes pour contrecarrer et réduire ses effets négatifs. Ceci signifie que nous tirons les enseignements de nos erreurs passées et que nous essayons d'établir de bons précédents pour l'avenir.

S'agissant de la période qui fera suite à l'indépendance au Timor oriental, je dois souligner un certain nombre de domaines qui, à notre avis, sont fondamentaux si l'on veut assurer la viabilité de la démocratie et la primauté du droit. Il s'agit de la formation de la police et de l'armée timoraises, du développement d'un appareil judiciaire et de l'instauration d'une culture des droits de l'homme. Dans tous ces domaines, plusieurs mesures ont été prises, par le biais de l'ATNUTO ainsi que par le biais des institutions des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des donateurs bilatéraux, mais il reste encore beaucoup à faire.

Sans un appareil judiciaire puissant et bien formé, la séparation des pouvoirs – qui est le fondement de toute démocratie – ne pourra pas devenir une réalité et la population ne sera pas en mesure de faire confiance aux institutions gouvernementales. Sans un appareil judiciaire puissant, il sera difficile de parvenir à la réconciliation et la société aura du mal à panser ses

plaies. La réconciliation et la justice doivent aller de pair. Je pense que les Timorais ont montré qu'ils sont très tolérants et qu'ils sont prêts à pardonner. Ils veulent oublier le passé et édifier un nouvel avenir. Mais ceci aura peu de chances de durer si rien n'assure que dans cet avenir, les crimes ne resteront pas impunis.

Parallèlement, la police et l'armée doivent absolument être perçues comme des forces professionnelles, qui sont soumises au gouvernement civil, et dont la fonction est de protéger et d'aider les citoyens. Pour ce qui est des droits de l'homme, nul n'est besoin de dire à quel point il est important qu'ils soient formellement inclus dans la base juridique de l'État mais aussi qu'ils soient respectés au quotidien.

Le Portugal estime que la présence au Timor oriental après l'indépendance doit continuer d'avoir un rôle important dans ces domaines. La création d'institutions crédibles sera le meilleur héritage que l'ONU, que nous tous en fait, pourrons laisser au Timor oriental. Et ce n'est pas un domaine dans lequel nous pouvons nous permettre d'échouer. Je puis vous assurer que le Portugal a tout fait et continuera de tout faire pour appuyer ces entreprises.

Pendant les quatre mois à venir, le rôle du Conseil continuera d'être déterminant. Un certain nombre d'aspects, qui touchent à la fois au fond et à la procédure, devront être discutés et faire l'objet d'accords pour que le Conseil puisse, en temps opportun, intervenir pour que l'exercice de planification puisse se concrétiser. Nous attendons avec intérêt les nouvelles recommandations du Secrétaire général sur des questions telles que les mécanismes de coopération entre l'ONU et les autorités timoraises après l'indépendance, particulièrement dans le domaine de la sécurité, et les mécanismes qui mettront en mouvement la mission des Nations Unies dans le pays après l'indépendance. Le Portugal apprécierait qu'un débat ait lieu dès que possible au Conseil sur ces questions entre les membres du Conseil et entre les membres du Conseil et les autres pays intéressés.

L'indépendance du Timor oriental ne va pas être un moment historique uniquement pour les Timorais; ce sera aussi un moment tout particulier pour les Nations Unies. D'aucuns ont dit que le Timor oriental est l'enfant des Nations Unies. Je dirais plutôt que le Timor oriental est le produit de sa propre lutte très rude mais qu'il ne serait pas sur le point de se débrouiller tout seul s'il n'avait pas bénéficié d'excellents soins au cours de ses premières années d'existence.

L'indépendance du Timor oriental est une date importante dans un long processus au cours duquel les Timorais de l'Est ont toujours été les principaux acteurs et les maîtres de leur destinée. Dans le passé, ils étaient prêts à mourir pour prouver qu'ils étaient bien vivants. À l'avenir, je suis certain qu'ils nous donneront une leçon de responsabilité par la façon dont ils vont gérer leur nouvel État démocratique.

Mais n'oublions pas que la communauté internationale ne peut jouer un rôle neutre dans le processus d'édification de leur nation, parce que la communauté internationale a implicitement reconnu que pendant de nombreuses années elle a été coupable de neutralité alors que les Timorais étaient les victimes innocentes des injustices de l'histoire.

L'ONU a pu réconcilier la communauté internationale avec les Timorais. Le Conseil, qui est l'un des organes principaux de l'Organisation, a le devoir de veiller à ce que l'ONU exerce sa responsabilité jusqu'à ce que les Timorais disposent de moyens suffisants pour gérer le pays. Le Conseil a également la possibilité de réfléchir, en s'inspirant du cas du Timor, à la façon dont l'ONU opère dans le cadre de ses missions de maintien de la paix en faisant appel à toutes ses dimensions. N'étant pas actuellement membre du Conseil, je suis toutefois certain que celui-ci ne décevra pas ceux qui ont confiance en sa sagesse.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bangladesh. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous remercions ainsi que l'Ambassadeur Jagdish Koonjul d'avoir organisé cette séance publique sur cet important sujet malgré un calendrier très chargé du Conseil ce mois-ci.

Ce débat encore une fois nous offre la possibilité de délibérer sur la situation au Timor oriental en présence du Ministre principal des affaires étrangères et de la coopération du pays, M. José Ramos-Horta, et du chef de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), M. Sergio Vieira de Mello, qui sont tous deux présents dans cette salle. Ils méritent tous deux que nous leur rendions hommage. La participation du Premier Ministre John

Howard ce matin était encourageante, l'Australie ayant été un protagoniste très important.

Le rapport actuel du Secrétaire général met en relief les progrès qui ont été faits dans un certain nombre de domaines importants en ce qui concerne la situation au Timor oriental. En attendant son rapport sur la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, je voudrais souligner certains éléments cruciaux pour l'avenir.

Tout d'abord, le Timor oriental est en passe de devenir une grande réussite de l'ONU. Mais cette réussite ne sera assurée que si la sortie de l'ONU est basée sur une bonne stratégie et non pas seulement sur des intérêts politiques ou des considérations financières. Je ferai simplement valoir que le Conseil de sécurité a souligné la nécessité d'un retrait progressif et harmonieux du Timor oriental après l'indépendance lorsqu'il a adopté la déclaration présidentielle PRST/2001/32 lors de sa 4403e séance en octobre dernier, à l'occasion de laquelle l'Ambassadeur Mahbubani a également fait allusion au rapport du Secrétaire général.

Deuxièmement, nous reconnaissons le rôle constructif que joue l'Indonésie pour assurer la stabilité et le dynamisme de l'État timorais et de son peuple. Nous avons été encouragés par l'entretien qu'ont eue la semaine dernière à Kupang, en Indonésie, le Gouvernement est-timorais et son homologue ouest-timorais, pour parler de la question de la réconciliation et du retour des réfugiés au Timor oriental. Nous espérons que le verdict que la Cour suprême de l'Indonésie a rendu récemment favorisera un esprit positif pour les pourparlers qui doivent avoir lieu à un haut niveau le mois prochain à Denpasar afin d'étudier de manière exhaustive les questions bilatérales en suspens.

Un règlement rapide de ces questions aura un impact important sur l'endiguement d'une économie illégale le long de la frontière et sur le retour des réfugiés au Timor oriental. Pour un gouvernement naissant comme celui du Timor oriental, la ponction de précieuses devises étrangères par le biais de la contrebande peut en effet s'avérer déstabilisatrice, car elle introduit de nombreux vices dans la société. De même, le retour des 60 000 à 75 000 réfugiés qui ne sont pas encore rentrés au Timor oriental reste un critère déterminant et devrait s'effectuer avant l'indépendance. À cet égard, nous estimons que la signature rapide du Mémorandum d'accord entre le Timor oriental et l'Indonésie renforcerait également les relations entre les deux pays.

Troisièmement, un appui financier continu au Timor oriental restera décisif pendant un certain temps. Les raisons en sont bien exprimées – aussi bien que les embûches qui pourraient en résulter – dans le rapport, en particulier aux paragraphes 75 et 84. Le Gouvernement timorais doit avoir l'assurance d'une assistance adéquate. Comme cela a été dit ce matin, il faut un financement rapide dans de nombreux domaines, en particulier pour que la Commission vérité, réception et réconciliation puisse être opérationnelle et s'occuper des tâches relatives à la poursuite judiciaire de ceux qui sont accusés de crimes graves.

Cependant, pour qu'un Timor oriental indépendant soit viable et dynamique, il est fondamental que la mission appelée à succéder à l'ATNUTO soit financée par des contributions mises en recouvrement.

Enfin, le Bangladesh est favorable à la prorogation du mandat de l'ATNUTO ainsi qu'aux autres recommandations et observations du Secrétaire général figurant dans son rapport. Comme tous les autres, ici présents, le Bangladesh attend avec impatience les cérémonies qui auront lieu en mai au Timor oriental. Cette occasion sera une célébration pleine d'espoir, à laquelle le Bangladesh aura le privilège de participer à un haut niveau, conformément à notre attachement à la reconstruction est-timoraise.

Le Président *(parle en anglais)* : J'invite maintenant le représentant des Fidji à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Naidu (Fidji) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation est très heureuse de vous voir présider cette séance importante. Nous vous souhaitons la bienvenue à New York. Nous saluons également la direction dynamique de M. Sergio Vieira de Mello grâce auquel les mandats du Conseil de sécurité ont été exécutés à ce jour. Ma délégation souhaite aussi saluer la contribution de M. Ramos-Horta, Ministre d'État aux affaires étrangères, pour le rôle qu'il a joué au Timor oriental au cours des événements qui ont débouché sur l'indépendance de ce pays, prévue pour le 20 mai 2002.

Les Fidji suivent de très près l'évolution de la situation au Timor oriental. En tant qu'État naissant dans la région plus large d'Asie-Pacifique qui est sortie de décennies de luttes et de conflits, nous sommes réellement fiers des réalisations du Timor oriental à ce jour. Ses succès renvoient à des initiatives comparables d'instauration de la paix dans le Pacifique, je pense plus particulièrement à Bougainville, aux Îles Salomon et, dans une certaine mesure aussi, à mon pays, les Fidji. Nous espérons que ce vent est annonciateur d'engagements plus constructifs, en faveur d'une gouvernance démocratique dans la région et au-delà.

La tâche de maintien de la paix des Fidji à Suwai, qui est à la frontière entre le Timor oriental et le Timor occidental, n'a pas été aisée. Si nous commençons à entrevoir une lueur d'espoir, nous sommes résolus à rester sur place, aussi longtemps qu'il le faudra.

Nous félicitons l'Assemblée constituante ainsi que le peuple est-timorais qui comptent proclamer l'indépendance le 20 mai 2002, et nous notons que l'élection présidentielle est fixée au 14 avril 2002, comme prévu. Les Fidji ont été pressenties pour fournir un des deux membres internationaux du Conseil des commissaires de la présidentielle du mois d'avril. À cet égard, mon gouvernement est heureux de pouvoir mettre ses services à la disposition du Timor oriental en cette période électorale historique, qui nous rappelle celle qui a eu lieu aux Îles Salomon récemment.

Certains des progrès remarquables qui ont été réalisés depuis octobre 2001 sont présentés en détail dans le rapport du Secrétaire général sur le mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Les Fidji sont encouragées par le rapprochement qui s'est opéré entre le Timor oriental et le Timor occidental grâce aux réunions de réconciliation à la frontière entre l'Indonésie et le Timor oriental. Comme prévu, les effets positifs de cette évolution sur la sécurité interne ont été signalés par le Secrétaire général. Cet environnement de plus en plus favorable, associé à certaines activités remarquables que devra exécuter la nouvelle Assemblée avec l'aide de l'ATNUTO, encouragera davantage de réfugiés à rentrer.

En cette période de transition difficile, nous sommes particulièrement tenus de nous atteler au travail préparatoire consistant à intégrer une perspective sexospécifique dans le système d'administration avant l'indépendance. Nous espérons que ceci sera propice à un environnement interne beaucoup plus sûr que celui dont il est fait état en ce qui concerne les femmes et les enfants.

Nous sommes heureux de constater que le recrutement à la fonction publique a pratiquement atteint son objectif. Il y a également une évolution lente mais régulière de l'infrastructure et de solides progrès sur le plan socioéconomique, notamment dans le secteur de l'éducation. Il est indispensable, toutefois, que les allocations du budget de base de l'ONU continuent d'être dégagées pour appuyer un nombre spécifique de postes d'assistance technique civile. Ceci permettrait de faire démarrer les programmes de développement socioéconomique et l'élimination de la pauvreté.

Toutes les parties ont été prévenues de l'inconvénient de la réduction de la taille de l'ATNUTO et de son retrait éventuel. En prévision de cet événement, nous encourageons donc l'Assemblée constituante, de concert avec l'ATNUTO, à poursuivre les actions qui permettraient d'atténuer l'impact de ce retrait sur l'économie locale.

Bien que la sécurité soit fondamentale, la délimitation des frontières, qui doit être déterminée par les Gouvernements respectifs du Timor oriental et de l'Indonésie, constitue un élément décisif à cet égard. Les investissements sont également essentiels pour la mise en place d'une force de défense du Timor oriental et, de même, pour les objectifs fixés en matière de certification du Service de police du Timor oriental. Tant que la force de défense et le Service de police ne seront pas capables d'assurer la sécurité au Timor oriental, l'ATNUTO et les composantes civile et militaire doivent rester sur place. La transition est tributaire d'un programme d'investissements viable.

D'autres préoccupations, relatives à la pérennité du Timor oriental indépendant sont également tributaires des dons bilatéraux et internationaux généreux. À cet égard, nous espérons qu'une bonne dose de bonne volonté permettra, en temps opportun, de parvenir à une fin convenable du mandat de l'ATNUTO.

Nous attendons aussi avec le plus grand intérêt les célébrations de l'indépendance le 20 mai 2002, ainsi que de pouvoir accueillir le Timor oriental au sein de l'ONU, portant ainsi le nombre des États membres de 189 à 190.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de Fidji des paroles aimables qu'il m'a adressées.

J'invite maintenant le représentant de la République de Corée à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sun Joun-yung (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de la manière dont vous avez dirigé le Conseil de sécurité ce mois. Je voudrais aussi remercier M. Sergio Vieira de Mello de son exposé fort utile. Nous nous félicitons également de la présence du Ministre d'État Ramos-Horta et de l'exposé qu'il nous a fait.

Au cours du processus visant à aider le Timor oriental à accéder à l'indépendance, nous avons été témoins de plusieurs événements historiques. Après les élections à l'Assemblée constituante en août dernier, plusieurs tâches délicates nous attendent à présent, telles que l'élection présidentielle en avril et la célébration de l'indépendance en mai.

Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour rendre hommage au personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), ainsi qu'au peuple est-timorais pour leur ardeur au travail de préparation de ces processus politiques. Nous espérons que les Timorais de l'Est, malgré certaines rivalités dont on fait état entre les groupes politiques, démontreront une fois de plus leur aptitude à la démocratie, en adoptant sans heurt une Constitution et en tenant une élection présidentielle démocratique et pacifique.

Nous attendons avec impatience de participer à la célébration historique de l'indépendance d'une nouvelle nation, et ma délégation souscrit totalement à la recommandation du Secrétaire général visant à proroger le mandat de l'ATNUTO jusqu'à cette date.

Pour ce qui est de la restructuration de l'ATNUTO, nous nous félicitons du plan de réduction détaillé qui continuera d'être appliqué jusqu'à l'indépendance, ainsi que le tableau général qui a été brossé de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Conformément au plan, le bataillon militaire de la République de Corée a achevé avec succès sa mission d'un an et demi dans la zone orientale et a été récemment redéployé dans l'enclave d'Oecussi. Le bataillon coréen n'épargnera aucun effort afin d'assurer la sécurité de la nouvelle zone placée sous le contrôle de sa mission, ainsi que de promouvoir le développement de la zone, conjointement avec une compagnie de génie japonaise qui doit arriver bientôt.

S'agissant de la mission au Timor oriental des Nations Unies après l'indépendance, nous souscrivons entièrement à l'évaluation fondamentale du Secrétaire général selon laquelle l'assistance continue de la communauté internationale sera requise, étant donné l'environnement sécuritaire toujours médiocre au Timor oriental et la fragilité de ses fondations administratives et économiques. En harmonie avec les efforts déployés par le peuple du Timor oriental pour devenir autonome le plus rapidement possible, une stratégie de sortie progressive pour la mission de maintien de la paix des Nations Unies devrait être mise au point et appliquée de façon à ne pas porter atteinte aux progrès qui ont été réalisés à ce jour. Nous espérons que les planificateurs sauront mettre au point un programme de réduction qui trouvera un bon équilibre entre les contributions des Nations Unies mises en recouvrement et le rôle des donateurs bilatéraux et multilatéraux. Nous attendons un autre rapport du Secrétaire général avant la fin du mandat de l'ATNUTO, qui contiendra des propositions précises sur le mandat et la structure de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO.

Avant de terminer, je voudrais souligner deux choses. Premièrement, une diminution de la résolution parmi les donateurs ou un désengagement par trop rapide de la communauté internationale au Timor oriental nuiraient à ce pays et doivent être évités. Deuxièmement, la viabilité et les progrès à long terme du Timor oriental dépendront dans une large mesure de ses relations avec ses voisins et d'autres amis de la région et dans le reste du monde.

Nous allons continuer de suivre la situation au Timor oriental avec un grand optimisme et remplis d'espoir. Le Gouvernement et le peuple de la République de Corée, y compris son secteur privé, sont déterminés à développer des liens politiques et économiques solides avec la République démocratique du Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MacKay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur, de nous donner la possibilité de nous adresser au Conseil aujourd'hui et je vous félicite pour la présidence à laquelle vous avez accédé ce mois-ci. Nous sommes toujours pleins de gratitude pour les séances publiques du Conseil de sécurité, comme celle-ci, ainsi que pour les autres mécanismes existants susceptibles de renforcer le dialogue avec les Membres du Conseil, comme celui que constitue la réunion très utile des pays qui fournissent des contingents, tenue à propos de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) la semaine dernière.

Nous sommes aussi très heureux d'avoir parmi nous M. Sergio Vieira de Mello et M. José Ramos-Horta, qui ont participé avec tant d'éloquence et de perspicacité aujourd'hui, comme ils l'ont fait par le passé.

La Nouvelle-Zélande est très heureuse d'appuyer la prorogation du mandat de l'ATNUTO après l'indépendance prochaine du Timor oriental, en mai prochain. Nous saluons le dur labeur et la détermination dont le peuple du Timor oriental et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental ont fait preuve et les qualités de dirigeant manifestées par le Représentant spécial du Secrétaire général, qui a jeté les bases de l'indépendance en une période si courte.

Le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation au Timor oriental pour la période allant de la mi-octobre 2001 à ce jour, résume très bien les réalisations et les défis qui subsistent. La Nouvelle-Zélande souscrit très chaleureusement à ce rapport. Nous nous félicitons notamment de la mesure novatrice prise par le Conseil des ministres du Timor oriental d'avoir des débats publics dans chacun des 13 districts du pays afin de sensibiliser la population au mode de fonctionnement du Gouvernement. Nous nous félicitons également des efforts en cours faits par le Gouvernement transitoire pour renforcer les relations du Timor oriental avec son voisin, l'Indonésie. Nous relevons aussi avec une certaine satisfaction que les petites graines plantées par les douaniers néo-zélandais en janvier 2000, sont aujourd'hui devenues des services de douanes, un service d'immigration et un service de mise en quarantaine tout à fait respectables, qui assurent au gouvernement des revenus assez considérables.

Comme le signale toutefois le rapport du Secrétaire général, le partenariat entre le Timor oriental et l'ONU n'est pas encore achevé. J'ai relevé les paroles ce matin du Premier ministre Howard, de l'Australie, qui a déclaré avec beaucoup d'éloquence que sans appui continu les succès ne pourraient se maintenir. Je pense que si l'on considère les thèmes qui ont émergé des discussions au Conseil tant ce matin que cet après-midi, l'un d'entre eux revient de toute évidence très souvent. Notre collègue de Singapour a utilisé le terme d'« affaire non réglée » et je crois qu'effectivement c'est ce que pense tout le monde.

Il est vrai que les défis qui restent à relever sont considérables, comme cela a été souligné à Oslo le mois dernier, et qu'ils requièrent une vigilance constante afin de veiller à ce que les fonds précieux soient consacrés à des activités prioritaires. Tant les dirigeants du Timor oriental que la communauté internationale ont le devoir tout particulier de faire en sorte que les attentes mutuelles – tant celles du peuple du Timor oriental que celles de la communauté internationale à l'égard du Timor oriental – demeurent réalistes et restent dans les limites des capacités de mise en oeuvre des donateurs et du Gouvernement du Timor oriental.

Pour notre part, nous tenons à saisir cette occasion pour renouveler le soutien sans équivoque de la Nouvelle-Zélande à ce qu'essaient de réaliser le peuple et le Gouvernement transitoire du Timor oriental, avec une assistance internationale exceptionnelle. Nous partageons tous le même objectif – l'autosuffisance pour le pays et le peuple du Timor oriental – et nous attendons avec intérêt que les relations entre les donateurs et le Timor oriental reviennent à un modèle de développement normal le plus rapidement possible.

Nous sommes par conséquent très heureux de souscrire à l'idée du Secrétaire général d'une mission appelée à succéder à l'ATNUTO dont le principal objectif serait de permettre à un Timor oriental indépendant et stable de tenir sur ses deux jambes et qui prévoie que l'Organisation des Nations Unies s'acquitte rapidement de son mandat pour la période après l'indépendance.

Pour sa part, la Nouvelle-Zélande continuera de contribuer aux efforts consentis par le Timor oriental et la communauté internationale pour accroître les capacités du pays pendant la période précédant

l'indépendance et au-delà, grâce à une expertise militaire et civile et par le biais d'une aide au développement. Nous sommes maintenant bien avancés sur la voie d'une nouvelle relation bilatérale avec un nouveau voisin régional qui a toute notre estime. C'est grâce à la détermination de l'Organisation des Nations Unies de bien faire les choses pour ce petit pays nouveau que l'établissement de ce type de liens positifs a été rendu possible.

Nous affirmons le soutien de la Nouvelle-Zélande à la dernière prorogation du mandat de l'ATNUTO et attendons avec intérêt l'examen détaillé par le Conseil, à une date ultérieure, d'une présence des Nations Unies après l'indépendance.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Brésil. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur de vous voir, Monsieur, présider notre réunion d'aujourd'hui.

D'emblée, j'aimerais rendre hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, dont les qualités de dirigeant ont contribué dans une large part à faire de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) un succès exemplaire dont nous devons tous être fiers. J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. José Ramos-Horta, Ministre d'État aux Affaires étrangères et à la coopération du Timor oriental et l'un des plus grands dirigeants de son pays.

Le travail mené par Sergio Vieira de Mello et son équipe a été facilité tant par la vision des dirigeants du Timor oriental que par le Ministre d'État Ramos-Horta lui-même, ainsi que grâce à la maturité politique dont a fait preuve son peuple héroïque.

En cette heure critique où nous préparons l'indépendance et planifions la mission appelée à succéder à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), il importe de transmettre un message clair à la population est-timoraise, un message d'encouragement et de soutien sans failles : « nous ne vous abandonnerons pas, vous ne serez pas seuls, votre combat pour la liberté n'a pas été vain ».

L'indépendance sera déclarée dans quelques mois, mais elle ne marquera pas la fin de la participation de l'ONU au Timor oriental. Elle doit inaugurer une nouvelle phase au cours de laquelle l'exercice par les Est-Timorais de la souveraineté devra être soutenu par notre coopération et notre appui dans un vaste éventail de domaines critiques.

La mission des Nations Unies au Timor oriental n'était pas simplement la création d'un nouvel État; c'était et c'est encore la création d'un État fonctionnel, stable et démocratique. Comme le souligne à juste titre le Secrétaire général dans son dernier rapport, une aide importante de la communauté internationale sera nécessaire face à certaines des difficultés auxquelles se heurte l'État naissant. Nous devons veiller à ce que la transition vers l'indépendance se passe sans heurts et préserve la stabilité et la sécurité ainsi que la continuité de l'administration publique. Pour que cela soit possible, nous ne pouvons compter uniquement sur les contributions volontaires. Il est nécessaire d'assurer l'existence d'une source de financement prévisible.

Le Brésil appuie la mise en place d'une mission pour succéder à l'ATNUTO, comme le propose le Secrétaire général; elle devrait comporter une composante militaire, une composante de police civile et une composante civile. Compte tenu de la réserve très limitée d'experts libéraux et administratifs dont dispose le Timor oriental, il importe tout particulièrement que la composante civile comprenne les 100 fonctions clefs de l'administration pour garantir la continuité et assurer la formation sur le tas des fonctionnaires est-timorais. Il est clair que ces postes devront être financés à partir du budget de la nouvelle mission.

En ce qui concerne les composantes militaire et civile, il est souhaitable d'en réduire les effectifs. Le seul facteur qui devra influer sur le processus de réduction des effectifs, toutefois, sera la capacité de la Force de défense du Timor oriental et du Service de police du Timor oriental d'assurer la sécurité externe et interne du territoire. À notre connaissance, malgré le calme relatif qui règne au Timor oriental, les milices radicales sont encore susceptibles de représenter une menace sur le long terme et de rester une source de préoccupation.

Si nous voulons appliquer les leçons de bon sens que nous avons tirées de notre propre expérience du maintien de la paix à l'ONU, nous devons espérer le mieux mais nous préparer au pire. Je suis certain que la stabilité sera préservée au Timor oriental au fur et à

mesure de l'évolution du processus démocratique et du succès des efforts de réconciliation. Toutefois, fondons les décisions portant sur le niveau de la force et la durée de sa présence sur une évaluation claire des besoins concrets du futur État souverain du Timor oriental.

Nous avons constaté des progrès importants dans l'application du mandat de l'ATNUTO au cours de l'année écoulée. L'élection de l'Assemblée a été un énorme succès, qui est de bon augure pour l'avenir de la politique de partis et de la démocratie au Timor oriental. L'Assemblée constituante a avancé considérablement dans ses délibérations. En ce qui concerne les réfugiés, nous sommes heureux d'apprendre que le nombre des retours a augmenté. Cela montre également que les efforts déployés par Xanana Gusmão en vue de refermer les blessures faites par les hostilités passées portent leurs fruits, malgré les rumeurs faisant état de la circulation de fausses informations dans les camps. Le Brésil salue les efforts déployés par la Présidente de l'Indonésie, Mme Megawati, pour régler les questions en suspens et tisser des liens bilatéraux solides avec le Timor oriental, fondés sur l'amitié et le respect mutuel. C'est capital pour la stabilité et le développement du Timor oriental.

Malgré tous ces aspects positifs, il est clair que des problèmes importants demeurent, auxquels il faut s'attaquer avec l'appui continu de la communauté internationale. Il importe également de s'attaquer aux problèmes juridiques susceptibles d'entraver la reprise économique et le développement, en s'attachant particulièrement à mettre sur pied une législation foncière et un code de commerce clairs et stables.

La croissance impressionnante du produit intérieur brut du Timor oriental en 2001 – 18 % – sera difficile à maintenir en 2002. Dans ce cadre, il devient encore plus important de continuer de mettre en place des projets générateurs de revenus pour réduire au minimum l'impact négatif éventuel de la réduction des effectifs de l'ONU et des dépenses. En outre, il est essentiel de maintenir les services publics à leur niveau actuel après l'indépendance. La dégradation de ces services, qui comprennent la santé et l'éducation, nuirait aux plus vulnérables et porterait un coup à la confiance que le public met dans le futur État.

Quiconque s'occupe de questions de développement sait qu'une pauvreté endémique, de forts taux de chômage et l'effondrement des services publics sont un mélange explosif, favorable aux problèmes. C'est exactement ce que nous devons éviter à tout prix, et c'est pourquoi la communauté internationale dans son ensemble doit continuer à fournir un appui généreux à la remise en état, à la reconstruction et au développement du Timor oriental.

Une mission dotée d'un mandat aussi large que celui de l'ATNUTO exige un investissement important. Il est temps de protéger l'investissement que nous avons fait. Nous ne pouvons nous permettre de compromettre les progrès réalisés.

Le jour de l'indépendance marquera le début d'une nouvelle ère au Timor oriental, la réalisation d'une aspiration légitime d'un peuple admirable. Mais ce sera également le moment de réfléchir aux défis complexes représentés par la nécessité de veiller à ce que l'indépendance du Timor oriental se passe bien pour chaque citoyen. La communauté internationale doit rester consciente que la déclaration d'indépendance ne sera pas un coup de baguette magique qui transformera le Timor oriental en État à part entière pleinement opérationnel. Le temps est venu de manifester notre solidarité et de veiller à ce que l'indépendance devienne plus qu'un événement symbolique à la gloire de ceux qui ont lutté pour l'autodétermination.

Célébrer les actions des héros est-timorais est important, mais n'aura de signification réelle que si le peuple est-timorais a la possibilité de mettre à profit son indépendance pour subvenir dignement à ses besoins. À cette fin, l'aide de la communauté internationale continue d'être capitale. Nous espérons que le Conseil de sécurité et les autres organes de l'ONU continueront d'accorder la plus haute priorité au Timor oriental. Il faudra pour cela joindre le geste à la parole en prenant des décisions résolues et des mesures vigoureuses.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant des Philippines. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Manalo (Philippines) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous dire combien ma délégation est satisfaite, Monsieur le Président, de vous voir présider cette séance et je félicite votre délégation du succès et de la compétence avec lesquels elle conduit les travaux du Conseil au cours de ce mois.

Nous remercions également le Secrétaire général de son dernier rapport très détaillé sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). En outre, nous tenons à remercier le Premier Ministre, M. Howard, le Ministre principal, M. Ramos-Horta, et M. Sergio Vieira de Mello de leurs déclarations d'aujourd'hui.

Nous en sommes presque arrivés au lever de rideau au Timor oriental. Tous les efforts que nous avons déployés depuis plus de deux ans vont être rigoureusement mis à l'épreuve à partir du 20 mai, date de l'indépendance officielle du Timor oriental. Comme le fait observer le Secrétaire général, la communauté internationale a d'amples raisons d'être fière de ce qui a été accompli au Timor oriental en si peu de temps. Pour nombre d'entre nous, il est également très satisfaisant d'avoir pu contribuer d'une façon ou d'une autre aux efforts déployés pour asseoir solidement un État indépendant au Timor oriental – un vrai succès de l'histoire de l'ONU.

Dans les périodes de succès comme celui remporté au Timor oriental, il n'est pas difficile de se laisser aller à la complaisance, de se reposer sur ses lauriers et de devenir victime de son propre succès et des acquis obtenus. Toutefois, nous espérons que le succès obtenu au Timor oriental ne nous détournera pas de la multitude de tâches qui restent à accomplir.

Nous n'en sommes pas encore au point où nous pouvons être raisonnablement sûrs que nos efforts au Timor oriental auront un effet durable. En conséquence, ma délégation engage le Conseil de sécurité et la communauté internationale à rester vigilants et à faire en sorte que les succès obtenus jusqu'ici, et ceux que nous comptons obtenir dans le futur, soient maintenus.

Nous avons lu avec la plus grande attention le rapport du Secrétaire général. Selon nous, il s'agit d'un appel sans équivoque à assurer un financement suffisant au Timor oriental. L'ATNUTO, le Secrétariat et d'autres partenaires internationaux travaillent de toutes leurs forces à mettre en oeuvre un plan global pour assurer l'avenir du Timor oriental. Mais il faut savoir que sans un financement suffisant, il sera pratiquement impossible de mettre en oeuvre avec succès les plans les mieux préparés. Le maintien de la sécurité et la mise en place d'une structure économique et administrative viable au Timor oriental en dépend.

C'est la raison pour laquelle nous demandons à la communauté des donateurs de redoubler d'efforts pour assurer un financement adéquat et prévisible pour faire face aux besoins croissants du Timor oriental. Avec les crises qui existent dans d'autres parties du monde et l'attention de la communauté internationale qui se porte tout entière sur la guerre contre le terrorisme, nous espérons que le Timor oriental ne va pas être relégué à l'arrière-plan ou, pire encore, oublié dans la lutte acharnée pour obtenir assistance et soutien en cette période critique. La communauté internationale doit être à la hauteur des aspirations des Timorais de l'Est, qui méritent à tout le moins notre appui continu et nos encouragements actifs. Le peuple du Timor oriental a droit à la liberté et à l'indépendance. Nous ne pouvons l'abandonner à son sort.

L'accession du Timor oriental à l'indépendance est loin d'être un succès mineur. Mais elle ne saurait être le dernier chapitre de la stratégie de sortie de l'Organisation des Nations Unies au Timor oriental.

Les Philippines appuient la prorogation de l'ATNUTO et de son mandat jusqu'à la déclaration de l'indépendance du Timor oriental, le 20 mai. Nous exprimons également notre large soutien au cadre proposé pour la mission de succession de l'ATNUTO et attendons une présentation plus détaillée de cette mission par le Secrétaire général. Nous exhortons le Conseil de sécurité à accepter ces recommandations.

Entre-temps, les Philippines continueront de participer aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies au Timor oriental et à appuyer le peuple du Timor oriental dans son entreprise historique.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Widodo (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, au nom de ma délégation, Monsieur le Ministre des affaires étrangères, de présider les délibérations du Conseil de sécurité au mois de janvier. C'est également un plaisir pour ma délégation de féliciter la Bulgarie, le Cameroun, la Guinée, le Mexique et la République arabe syrienne, qui siègent au Conseil de sécurité depuis le 1er janvier. Nous sommes convaincus que les nouveaux membres apporteront de précieuses contributions aux travaux du Conseil.

Je voudrais aussi m'associer aux orateurs qui m'ont précédé et saluer la présence parmi nous du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et du Ministre des affaires étrangères et de la coopération, M. José Ramos-Horta.

Après avoir écouté avec vif intérêt leurs exposés pénétrants sur les tâches et les perspectives du Timor oriental pendant la période de transition, qui doit conduire à la date historique de l'indépendance et aux préparatifs d'une mission appelée à succéder à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), ma délégation tient à souligner combien il importe que la communauté internationale, y compris l'Indonésie, concentre son attention sur l'avenir du Timor oriental alors que celui-ci devient une nation autonome en mai 2002, et au-delà de cette date.

L'engagement et l'appui de l'Indonésie à cet égard n'ont pas besoin d'être réaffirmés. L'Indonésie et l'ATNUTO ont conjointement tenu divers pourparlers bilatéraux productifs depuis la dernière réunion du Conseil. Dans le cadre de cette initiative, nous avons prévu de nouvelles discussions au niveau ministériel avec des représentants de l'ATNUTO et du Timor oriental, qui se tiendront à Bali le 25 février prochain, lesquelles seront suivies, le lendemain, d'une réunion ministérielle trilatérale entre l'Indonésie, l'ATNUTO et le Timor oriental, et l'Australie. De l'avis de mon gouvernement, ces discussions constituent les instances les plus appropriées pour explorer les moyens de régler les questions en suspens et d'intérêt général pour les parties.

Depuis le mois d'octobre dernier, des progrès encourageants ont été réalisés sur les questions des réfugiés, de la sécurité, de la justice et de la réconciliation. Compte tenu de l'atmosphère de calme et de stabilité qui règne essentiellement dans la zone frontalière, le nombre des réfugiés qui retournent chez eux augmente régulièrement depuis octobre 1999. Le total s'élève actuellement à 190 000 Timorais de l'Est. En présence d'une atmosphère maintenant normale, le commandant militaire régional de l'Indonésie à Udayana a décidé de retirer deux bataillons de la province de Nusa Tengara Est.

Mon gouvernement a, à de nombreuses reprises, demandé que l'on trouve une solution définitive au problème des réfugiés, car leur présence prolongée suscite non seulement des dissensions au sein de la population locale dans la province de Nusa Tengara Est, mais aussi parce qu'avec le temps, cette question deviendra de plus en plus complexe et difficile à régler. Ce qui est plus important, cependant, c'est que laisser les réfugiés livrés à un sort incertain revient à violer leurs droits fondamentaux. Gardant à l'esprit que les élections présidentielles, puis l'indépendance de la nation sont désormais proches, il est d'une absolue priorité qu'ils participent activement, comme le reste de leurs concitoyens, à ces processus historiques et fondamentaux pour déterminer l'avenir de leur propre pays.

C'est avec ces considérations à l'esprit que le Gouvernement indonésien et l'Organisation des Nations Unies ont, le 27 novembre 2001 à Jakarta, lancé un appel conjoint sur les réfugiés du Timor oriental. On s'attend à ce que cet effort permette de rapatrier 60 000 réfugiés cette année. À travers cette assemblée, ma délégation lance un appel aux pays donateurs et aux institutions donatrices pour qu'ils contribuent généreusement à ces efforts. En effet, l'appui à cet appel conjoint est particulièrement urgent puisque mon gouvernement a cessé, le 1er janvier 2002, de fournir l'assistance qu'il fournissait depuis septembre 2000.

Néanmoins, l'Indonésie continuera d'apporter sa contribution, en fonction de ses modestes moyens, aux situations d'urgence et aux groupes vulnérables, cela jusqu'au 30 avril prochain, date où les camps seront finalement fermés. Nous abordons donc une période cruciale pendant laquelle les réfugiés devront prendre une décision quant aux options que leur offre mon gouvernement : ou bien ils acceptent le rapatriement avant l'indépendance imminente de leur pays, ou bien ils participent au programme de repeuplement de l'Indonésie.

En outre, l'Indonésie et les agences des Nations Unies continuent d'améliorer la coordination pour les rapatriements volontaires, en encourageant notamment des visites. Un fonds spécial a également été créé pour alléger l'insécurité afférente aux retraites des anciens employés du Gouvernement indonésien qui sont rentrés au Timor oriental ou qui y vivront. Dans le cadre de ses moyens limités, l'Indonésie apportera à ce fonds une contribution de 2 millions de dollars.

Dans le même temps, la réconciliation constitue un aspect important de la conjoncture d'après conflit, en encourageant notamment les réfugiés à rentrer chez

eux. À cet égard, nous avons été encouragés par le dialogue tenu par M. Xanana Gusmão, le 3 novembre 2001, avec environ un millier de Timorais de l'Est, parmi lesquels une majorité de partisans de l'autonomie. La semaine dernière, M. Gusmão a réaffirmé que le nouveau Gouvernement du Timor oriental assurerait la sécurité s'ils rentraient chez eux. Ma délégation ne peut que souligner l'importance de ces initiatives de réconciliation et espère sincèrement que la communauté internationale accordera son plein appui à ce processus.

Il est également pertinent de noter que l'armée indonésienne et les forces de maintien de la paix de l'ONU travaillent en étroites coopération et coordination afin d'établir des conditions plus favorables le long de la frontière. La troisième réunion de la Commission frontalière mixte entre l'Indonésie et le Timor oriental s'est tenue du 19 au 21 novembre 2001 à Dili, et les négociations devraient se poursuivre dans un avenir proche. Entre-temps, les deux parties ont convenu de mener une opération mixte de reconnaissance de la frontière le mois prochain. Mon gouvernement continuera d'assurer l'assistance nécessaire à cet égard et espère que toutes les parties appuieront cet effort dans le même esprit que le nôtre.

L'Indonésie ayant assuré que la justice serait respectée, le décret présidentiel numéro 6/M/2002 en date du 12 janvier 2002, porte sur la nomination de 18 juges au Tribunal spécial des droits de l'homme. Il fait suite au décret présidentiel de l'année dernière portant élargissement des compétences du Tribunal spécial des droits de l'homme. Celui-ci devrait commencer ses travaux le mois prochain.

Pour ce qui est des affaires d'Atambua, la Cour suprême de l'Indonésie a annulé les décisions du tribunal de district de Djakarta-Nord, ainsi que celles de la Haute Cour de justice de Djakarta, et les six accusés ont vu leurs peines qui allaient de 10 à 20 mois passer de cinq à sept ans. Tout en nous félicitant de cette initiative, mon gouvernement respecte pleinement l'indépendance du système judiciaire national.

Pour terminer, je dirai que cette importante séance du Conseil de sécurité mérite que nous réfléchissions longuement à l'avenir du Timor oriental et aux nouveaux objectifs de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, dont le mandat se termine en mai 2002, à condition que le nouveau Gouvernement y consente.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Sergio Vieira de Mello pour quelques très brèves remarques.

M. Vieira de Mello (*parle en anglais*) : Pour plus de brièveté, je parlerai également au nom de M. José Ramos-Horta.

Je voudrais d'abord remercier tous les intervenants pour les paroles généreuses adressées à mes collègues, au deuxième Gouvernement de transition et à d'autres institutions timoraises, notamment l'Assemblée constituante. Toutes ces réalisations communes n'auraient pu être possibles sans le soutien inébranlable et unanime de ce Conseil au cours des 27 derniers mois. Nous remercions le Conseil de l'appui unanime qu'il a exprimé en faveur de la prorogation du mandat de l'ATNUTO jusqu'à l'indépendance. Pour ce qui est de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, nous nous félicitons de l'approbation de principe de la notion présentée dans le rapport du Secrétaire général, ainsi que de l'appui exprimé par de nombreux orateurs en faveur des postes civils dans des domaines essentiels que le Secrétaire général a proposé de financer à partir du budget statutaire de l'ONU.

S'agissant de la demande faite par certains intervenants, à savoir que le Secrétaire général fasse des propositions précises dans son prochain rapport – son rapport de fin de mission – quant à la présence future de l'ONU au Timor oriental, nous avons pris bonne note de ces suggestions formulées ici par un grand nombre de délégations, en particulier la Fédération de Russie et la France.

J'aimerais confirmer au représentant de la Guinée que nous allons effectivement convoquer une dernière conférence des donateurs à Dili 10 jours environ avant l'indépendance du pays, une réunion à laquelle nous présenterons le résultat des travaux réalisés par la Commission du plan. Ce résultat devrait être une stratégie de développement à moyen terme pour le Timor oriental, et je crois que c'est à cela que pensait le représentant.

Enfin, à propos des observations faites sur un certain nombre de sujets, je voudrais dire que non seulement nous en avons tenu compte dans le passé, mais que nous continuerons à le faire à l'avenir, car nous sommes bien d'accord avec ces observations, en particulier celles relatives à la prorogation du mandat

de l'Assemblée constituante et à la bonne utilisation qui doit être faite de cette prorogation pour peaufiner le texte de la première Constitution du Timor oriental concernant l'élection présidentielle, le système judiciaire, la Commission vérité, réception et réconciliation, le développement économique, ainsi que la situation des réfugiés qui se trouvent encore au Timor occidental.

Pour terminer, je voudrais remercier de tout cœur le Conseil et les Ministres, au nom de José Ramos-Horta et du deuxième Gouvernement de transition qu'il représente ici aujourd'hui, de l'appui et de la solidarité que ce Conseil a manifesté à notre endroit au cours du débat d'aujourd'hui, ce qui constitue un signe très encourageant pour nous tous, en particulier pour le peuple du Timor oriental, dans la phase finale de la transition vers l'indépendance d'un territoire que le Conseil nous avait demandé d'administrer.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre Gayan, d'avoir présidé la séance d'aujourd'hui, et par votre entremise, nous remercions l'Ambassadeur Koonjul et son équipe du vif intérêt et de la sympathie dont ils ont fait montre lors de la préparation de ce débat du Conseil de sécurité sur le Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Sergio Vieira de Mello de ses paroles aimables.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité demeure saisi de la question.

La séance est levée à 16 h 25.